

## **MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES**

### **ORDRE DU JOUR SESSION RÉGULIÈRE DU 4 DÉCEMBRE 2006**

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption des procès-verbaux
  3. Correspondance
  4. Reddition de comptes – Indicateurs de performance
- Période de question – Parole à l'assemblée
5. Rapport des comités
    - 5.1 Dossier André St-Yves – Lac-Brûlé
    - 5.2 CRPLAS – Dépôt de recommandations au conseil
  6. Rapport des comités
    - 6.1 Nomination d'un responsable et d'un représentant pour la bibliothèque municipale
    - 6.2 Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel
  7. Trésorerie
  8. Adoption des comptes fournisseurs
  9. Engagement de crédits – Décembre 2006
  10. Avis de motion – Règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec
  11. Avis de motion – Règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec
  12. Avis de motion – Règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec
  13. Avis de motion – Règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec
  14. Avis de motion – Règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec
  15. Avis de motion – Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec
  16. Avis de motion – Règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec
  17. Autorisation de signataires – Contrat d'acquisition de terrain – Mise aux normes du réseau d'eau potable
  18. Service de sécurité incendie – Demandes salariales
  19. MTQ – Axe à double vocation
  20. Entretien des chemins privés – Politique d'octroi d'aide financière
  21. Dépôt au conseil – Politique de développement social de la MRC de Mékinac
  22. Nomination CCU – Renouvellement de mandat
  23. Dépôt au conseil – Flash MMQ / Info Prévention – Octobre 2006
  24. Varia
    - 24.1 Réseau en loisir – Participation municipale 2007
    - 24.2 Avis de motion – Tarif vignettes de bateau
    - 24.3 Avis de motion – Règlement fixant les tarifs des différentes taxes de services pour l'exercice 2007
    - 24.4 Adhésion 2007 – Corporation de Transport adapté de Mékinac
- Période de question – Parole à l'assemblée
25. Levée de l'assemblée

***Province de Québec***

***Municipalité de la Paroisse  
de Lac-aux-Sables***

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce quatrième jour de décembre deux mil six (4 décembre 2006) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Jacques Vincent, maire  
Marius St-Amant, conseiller  
Réal Marcotte, conseiller  
Jacques Champagne, conseiller  
Marielle Denis, conseillère  
Yvon Bourassa, conseiller  
Jean-Pierre Delisle, conseiller.

***FORMANT QUORUM***

***Ouverture de l'assemblée***

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de monsieur Jacques Vincent, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

***1. Adoption de l'ordre du jour***

- 2006-12-338** Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 4 décembre 2006 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

***2. Adoption des procès-verbaux***

**CONSIDÉRANT** que les procès-verbaux de la session régulière du 6 novembre 2006 et des sessions spéciales du 7 et du 14 novembre 2006 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus ;

- 2006-12-339** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les procès-verbaux de la session régulière du 6 novembre 2006 et des sessions spéciales du 7 et du 14 novembre 2006 soient et sont adoptés, tel que rédigés.

ADOPTÉE

***3. Correspondance***

**CONSIDÉRANT** le bordereau de correspondance numéro 04-12-2006 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois ;

2006-12-340

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil municipal accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 04-12-2006.

ADOPTÉE

**4. Reddition de comptes – Indicateurs de performance**

**Le maire, monsieur Jacques Vincent procède à la reddition de comptes pour les indicateurs de performance conformément aux dispositions de la loi. Ce discours sera disponible sur le site internet de la municipalité. ([www.lac-aux-sables.qc.ca](http://www.lac-aux-sables.qc.ca))**

**Période de question – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h 54

Monsieur Michel Poirier a déposé une correspondance aux membres du conseil municipal.

Fin : 20 h 04

**5. Rapport des comités**

**5.1 Dossier André St-Yves – Lac-Brûlé**

Madame Katy Bacon, inspecteur en bâtiment et en environnement, transmet un suivi du dossier de monsieur André St-Yves, suite à l'acceptation de la dérogation mineure présentée par monsieur Normand Joncas, à l'effet que ce dernier pourra déposer une demande de permis pour régulariser l'usage du bâtiment le plus grand.

**5.2 CRPLAS – Dépôt de recommandations au conseil**

**CONSIDÉRANT** le document daté du 29 novembre 2006 faisant état des recommandations du comité de réflexion pour la protection du Lac-aux-Sables ;

2006-12-341

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte le dépôt des recommandations déposées par le Comité de réflexion pour la protection du Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

**6. Rapport des comités**

**6.1 Nomination d'un responsable et d'un représentant pour la bibliothèque municipale**

2006-12-342

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme Louise Veillette comme coordonnatrice de la bibliothèque et Marielle Denis, conseillère comme représentante auprès du CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie pour l'année 2007.

ADOPTÉE

**6.2 Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel**

L'inspecteur responsable du règlement sur les chiens dépose le rapport du mois de novembre 2006.

**7. Trésorerie**

Conformément aux dispositions de l'article 176.4 du *Code municipal* qui stipule que la Directrice générale & Secrétaire-trésorière doit faire rapport au conseil, au moins une fois par trimestre, de la situation financière de la municipalité, madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité dépose aux membres du conseil municipal l'état des activités financières au 31 octobre 2006.

**8. Adoption des comptes fournisseurs**

2006-12-343

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les comptes suivants soient adoptés et payés :

Listes des comptes à payer		
Novembre 2006		
806	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
807	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
808	DANIEL BÉDARD	125.00 \$
809	ANNULÉ	- \$
810	LA CAPITALE ASSURANCES DE PERSONNES INC.	1 387.43 \$
811	ÔZE PUBLICITÉ	170.92 \$
812	SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE	216.84 \$
813	DANIEL BÉDARD	100.00 \$
814	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
815	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
816	RECEVEUR GÉNÉRAL DU Canada	1 896.94 \$
817	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	4 431.56 \$
818	FONDS DE L'INFORMATION FONCIÈRE	30.00 \$
819	HYDRO QUÉBEC	842.46 \$
820	FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	250.00 \$
821	ALARME MAURICIENNES	300.83 \$
822	ALSCO	199.49 \$
823	APPARTENANCE MAURICIE	250.00 \$
824	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME	15.54 \$
825	ATELIER CLAUDE TOUSIGNANT	17.09 \$
826	BOUTIQUE FLEURS DE MAI	74.07 \$
827	CANADIEN NATIONAL	1 260.00 \$
828	CERTIFIED LAB PRODUCTS	341.80 \$
829	COMMUNICATION LAS	165.23 \$
830	DANIEL DUROCHER INC	448.39 \$
831	DISTRIBUTION ROBERT ENR.	170.93 \$
832	LES ENTREPRISES ÉLIE GRENIER INC.	9 832.12 \$
833	LES ENTREPRISES C & G BERTRAND INC.	47 094.00 \$
834	LES ENTREPRISES F. FUGÈRE INC.	8 725.73 \$
835	LES ENTREPRISES ST-UBALDE INC.	8 888.27 \$
836	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	32.51 \$
837	GARAGE GASTON CHAMPAGNE	6 717.35 \$
838	GARAGE DANNY MORIN	888.08 \$
839	GROUPE CLR	436.26 \$
840	JOHN MEUNIER	144.22 \$
841	LAFRANCE & TRUDEL 2005 INC.	669.75 \$
842	LOCATION RÉJEAN PERRON	734.98 \$

843	LP TANGUAY LTEE	301.97 \$
844	MRC DE MÉKINAC	181.71 \$
845	ÔZE PUBLICITÉ	179.19 \$
846	PEINTURES RÉCUPÉRÉES DU QUÉBEC INC.	31.12 \$
847	PETITE CAISSE	40.92 \$
848	PG SYSTÈMES D'INFORMATION	1 703.55 \$
849	PRAXAIR PRODUCTS INC.	13.86 \$
850	PROTECTION INCENDIE CFS LTEE	278.59 \$
851	HEBDO MÉKINAC DES CHENAUX	367.83 \$
852	9069-4142 QUÉBEC INC.	6 925.31 \$
853	RÉAL HUOT INC.	140.55 \$
854	SERVICES MATREC INC.	10 085.20 \$
855	SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE ST-UBALDE	4 371.33 \$
856	DESSAU-SOPRIN INC.	20 624.95 \$
857	TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	9 831.85 \$
858	WURTH Canada LIMITÉE	234.67 \$
859	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	62.37 \$
860	LA PETITE ENFANCE	50.00 \$
861	ÉCOLE SECONDAIRE PAUL-LE JEUNE	30.00 \$
862	BELL MOBILITÉ INC.	44.57 \$
863	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
864	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
865	ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC	154.95 \$
866	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
867	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
868	GILLES HAMELIN	108.00 \$
869	MADELEINE HÉBERT	92.00 \$
870	NATHALIE VALLÉE	92.00 \$
871	KATY BACON	92.00 \$
872	PITNEY WORKS	268.92 \$
873	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LAC-AUX-SABLES	50.00 \$
874	ULTRAMAR - BANQUE NATIONALE	915.79 \$
875	TELUS QUÉBEC	865.41 \$
876	HYDRO QUÉBEC	395.76 \$
877	CHRISTIANNE PLANTE	70.00 \$
878	DANIEL BÉDARD	300.00 \$
879	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	59.00 \$

**157 301.16 \$**

**Listes des prélèvements  
Novembre 2006**

4 CRÉDIT FORD 754.95 \$

**754.95 \$**

**Total 158 056.11 \$**

**SALAIRES  
NOVEMBRE 2006**

503431	ST-AMANT MARIUS	162.54 \$
503432	BOURASSA YVON	162.54 \$
503433	VINCENT JACQUES	485.82 \$
503434	MARCOTTE REAL	162.54 \$
503435	CHAMPAGNE JACQUES	162.54 \$
503436	DENIS MARIELLE	162.54 \$
503437	DELISLE JEAN-PIERRE	162.54 \$
503438	BEAUPRE DANIEL	162.62 \$
503439	BOURASSA YVON	24.90 \$
503440	HAMELIN GILLES	543.78 \$
503441	BACON KATY	401.01 \$
503442	HEBERT MADELEINE	377.62 \$
503443	BROUILLETTE PIERRE	412.30 \$
503444	VALLEE NATHALIE	590.54 \$
503445	VALLEE RENALD	481.24 \$
503446	BEAUPRE DANIEL	172.28 \$
503447	BEDARD MICHEL	119.50 \$
503448	MORIN DANNY	19.92 \$
503449	LEDUC LISE	17.93 \$
503450	LAFRAMBOISE LUCE	17.93 \$
503451	BACON KATY	404.21 \$
503452	HAMELIN GILLES	551.17 \$
503453	HEBERT MADELEINE	377.62 \$
503454	VALLEE NATHALIE	577.41 \$
503455	VALLEE RENALD	522.88 \$
503456	BROUILLETTE PIERRE	453.94 \$
503457	BOURASSA YVON	55.77 \$
503458	HEBERT MADELEINE	377.62 \$
503459	HAMELIN GILLES	551.17 \$
503460	BROUILLETTE PIERRE	453.94 \$
503461	VALLEE RENALD	522.87 \$
503462	VALLEE NATHALIE	526.76 \$
503463	BACON KATY	390.21 \$
503464	MORIN DANNY	39.83 \$
503465	LAFRAMBOISE LUCE	58.75 \$
503466	ABEL FREDERIC	45.81 \$
503467	BEAUPRE DANIEL	26.89 \$
503468	BEDARD MICHEL	22.90 \$
503469	BERTRAND JULIE	45.81 \$
503470	BOURASSA YVON	67.72 \$
503471	DAUNAIS STEPHANE	45.81 \$
503472	DELISLE JEAN-PIERRE	45.81 \$
503473	HAMELIN NICOLAS	22.90 \$
503474	MARTEL ERIC	22.90 \$
503475	RIVARD JEAN	45.81 \$
503476	VALLEE NATHALIE	556.56 \$
503477	HAMELIN GILLES	568.35 \$
503478	BROUILLETTE PIERRE	453.95 \$
503479	VALLEE RENALD	522.87 \$
503480	BACON KATY	517.72 \$
503481	HEBERT MADELEINE	377.62 \$

**14 056.21 \$**

ADOPTÉE

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes ci-dessus.

---

Nathalie Vallée, g.m.a  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

**9. Engagement de crédits – Décembre 2006**

**2006-12-344** Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les dépenses suivantes soient autorisées en décembre 2006, selon la liste présentée.

<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
Système de sauvegarde	695 \$
<b>TOTAL</b>	<b>695 \$</b>

ADOPTÉE

**10. Avis de motion – Règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec**

**2006-12-345** Yvon Bourassa, donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec.

**11. Avis de motion – Règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec**

**2006-12-346** Jacques Champagne, donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.

**12. Avis de motion – Règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec**

**2006-12-347** Marielle Denis, donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec.

**13. Avis de motion – Règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec**

**2006-12-348** Réal Marcotte, donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.

**14. Avis de motion – Règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec**

**2006-12-349** Jean-Pierre Delisle, donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec.

**15. Avis de motion – Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec**

**2006-12-350** Marius St-Amant, donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée,

adoptera, s'il y a lieu, un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec.

**16. Avis de motion – Règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec**

**2006-12-351** Jacques Champagne, donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.

**17. Autorisation de signataires – Contrat d'acquisition de terrain – Mise aux normes du réseau d'eau potable**

**CONSIDÉRANT** l'acquisition de terrain rendu nécessaire par le projet de mise aux normes du réseau de distribution d'eau potable ;

**CONSIDÉRANT** que Me Mario Gagnon, notaire est mandaté pour réaliser les contrats reliés aux transactions ;

**2006-12-352** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables autorise le maire et la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente résolution pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

*Les conseillers Yvon Bourassa et Jean-Pierre Delisle se retirent de leur siège à 20 h 11 et déclarent une possibilité de conflit d'intérêts dans la prochaine question à être prise en compte*

**18. Service de sécurité incendie – Demandes salariales**

**CONSIDÉRANT** les demandes salariales déposées par monsieur Daniel Beaupré, directeur du service incendie ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'ajuster la rémunération versée aux pompiers ;

**2006-12-353** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables verse les rémunérations suivantes aux pompiers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 :

Type de rémunération	Montant
Entraînement	9 \$ / hre
Appel intervention	Équivalent de deux (2) heures de travail
Formation	---
Prévention	9 \$ / hre
Inspection (garde fin de semaine)	25 \$ (1 <sup>er</sup> )
Pompier (stagiaire)	16 \$ / hre
Pompier (niveau 1 + pompe)	16 \$ / hre
Officier	16 \$ / hre
Officier supérieur	20 \$ 1 <sup>ère</sup> heure, 16 \$ / hre les suivantes
Directeur du service	20 \$ / hre

Directeur	2 200 \$ / année
Directeur adjoint	400 \$ / année
Permis de brûlage	10 \$ chacun
Repas après 4 heures d'intervention	12 \$

ADOPTÉE

*Messieurs Yvon Bourassa et Jean-Pierre Delisle, conseillers reprennent leur siège à 20 h 13.*

**19. MTO – Axe à double vocation**

**ATTENDU QUE** la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

**ATTENDU QUE** les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

**ATTENDU QUE** le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser ;

**ATTENDU QUE** la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation ;

**ATTENDU QUE** l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser	Ressource transportée	Nombre de camions chargés/an
Chemin Tawachiche	10,8 km	Bois	1 000 voyages

2006-12-354

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation ci-dessus mentionné et ce, sur une longueur totale de 10,8 km.

ADOPTÉE

**20. Entretien des chemins privés – Politique d'octroi d'aide financière**

**CONSIDÉRANT** que par l'article 70 de la *Loi sur les Compétences municipales*, une municipalité locale peut entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête de la majorité des propriétaires ou occupants riverains ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a reçu des demandes en ce sens et qu'il y a lieu de statuer sur cette possibilité ;

**CONSIDÉRANT** que les secteurs visés par les demandes ne peuvent être entretenus par la machinerie prévu au contrat de déneigement des chemins municipaux ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal veut tout de même aider les propriétaires de ces secteurs pour le déneigement ;

**CONSIDÉRANT** le projet de politique préparé par la Directrice générale & Secrétaire-trésorière ;

**2006-12-355** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte la *Politique applicable à l'octroi d'une aide financière pour le déneigement des chemins privés – Article 70 Loi sur les Compétences municipales*.

ADOPTÉE

**21. Dépôt au conseil – Politique de développement social de la MRC de Mékinac**

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Mékinac a adopté une *Politique de développement social* ;

**CONSIDÉRANT** qu'une copie de la politique a été remise à chacun des membres du conseil municipal ;

**2006-12-356** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les membres du conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables reconnaissent avoir reçu une copie de la *Politique de développement social de la MRC de Mékinac*.

ADOPTÉE

**22. Nomination CCU – Renouvellement de mandat**

**CONSIDÉRANT** que les mandats des sièges # 1, # 3 et # 5 viennent à échéance le 31 décembre 2006 ;

**CONSIDÉRANT** que monsieur Jacques Champagne au siège # 1 a manifesté le désir de renouveler son mandat pour 2 ans ;

**CONSIDÉRANT** que monsieur Louis Simpson au siège # 3 a manifesté le désir de renouveler son mandat pour 2 ans ;

**CONSIDÉRANT** que monsieur Jean-Guy Vermette au siège # 5 a manifesté le désir de renouveler son mandat pour 2 ans ;

**2006-12-357** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme :

- Monsieur Jacques Champagne au siège # 1 pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 31 décembre 2008 ;
- Monsieur Louis Simpson au siège # 3 pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 31 décembre 2008 et ;

- Monsieur Jean-Guy Vermette au siège # 5 pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 31 décembre 2008.

ADOPTÉE

**23. Dépôt au conseil – Flash MMQ / Info Prévention – Octobre 2006**

- 2006-12-358** Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les membres du conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables reconnaissent avoir reçu une copie du bulletin Flash MMQ Octobre 2006 – Vol.2, n° 10 et le Info Prévention – Numéro spécial portant sur le Mérite MMQ en gestion de risques.

ADOPTÉE

**24. Varia**

**24.1 Réseau en loisir – Participation municipale 2007**

**CONSIDÉRANT** la lettre du 1<sup>er</sup> décembre 2006 de monsieur Guy Messier de Réseau en Loisir, à l'effet qu'une aide financière de 400 \$ sera nécessaire pour l'année 2007 relativement à la participation de la municipalité aux projets suivants : (formation des animateurs de terrains de jeux, Mékin'art, Premiers jeux – olympiades estivales et projets des coordonnateurs) ;

- 2006-12-359** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte de verser une aide financière de 400 \$ couvrant les frais de participation de la municipalité aux projets de Réseau en Loisir pour l'année 2007 (formation des animateurs de terrains de jeux, Mékin'art, Premiers jeux – olympiades estivales et projets des coordonnateurs).

ADOPTÉE

**24.2 Avis de motion – Tarif vignettes de bateau**

- 2006-12-360** Réal Marcotte, donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement pour modifier le tarif des vignettes de bateau.

**24.3 Avis de motion – Règlement fixant les tarifs des différentes taxes de services pour l'exercice 2007**

- 2006-12-361** Jacques Champagne, donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée, ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil municipal étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement fixant les tarifs des différentes taxes de services pour l'exercice 2007.

**24.4 Adhésion 2007 – Corporation de Transport adapté de Mékinac**

- 2006-12-362** Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables :

- mandate la Corporation de Transport Adapté Mékinac pour organiser le service de transport adapté sur son territoire pour l'année 2007 ;
- adopte les prévisions budgétaires 2007 de la Corporation au montant de 138 850 \$ ;
- adopte le montant de 3 028 \$ comme contribution de la municipalité pour l'année 2007.

ADOPTÉE

**Période de question – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 21  
 Fin : 20 h 21 (pas de question)

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

\_\_\_\_\_  
 Nathalie Vallée g.m.a.,  
 Directrice générale & Secrétaire-trésorière

**25. Levée de l'assemblée**

**2006-12-363** Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée à 20 h 21.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
 M. Jacques Vincent  
 Maire

\_\_\_\_\_  
 Mme Nathalie Vallée, g.m.a.  
 Directrice générale &  
 Secrétaire-trésorière